

CONSEIL ET VENTE DE PIÈCES D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

5347 - DEP - 1095 h

FRAIS DE FORMATION 2023-2024

I. Cahiers d'exercices et reprographie par compétence

1 - Métier et formation	
2 - Santé et sécurité au travail et protection de l'environnement	17,30 \$
3 - Technologies de l'information et de la communication	20,08 \$
4 - Information sur les systèmes de tenue de route	22,88 \$
5 - Information sur les systèmes électriques et électroniques	25,66 \$
6 - Information sur les systèmes d'allumage, d'alimentation	38,78 \$
7 - Manutention et inventaire de la marchandise	
8 - Information sur l'équipement et l'outillage d'un atelier	25,65 \$
9 - Relations professionnelles	21,27 \$
10 - Information sur les moteurs et les systèmes de refroidissement	2,00 \$
11 - Information sur des accessoires de véhicules motorisés	
12 - Tenue de caisse	2,00 \$
13 - Information sur les systèmes de transmission de pouvoir	
14 - Communication en langue seconde	
15 - Information sur les châssis, les carrosseries et les habitacles	
16 - Recherche de pièces, des produits et d'accessoires	
17 - Conseil sur des pièces, des produits et des accessoires	
18 - Service après-vente	
19 - Moyens de recherche d'emploi	
20 - Intégration au milieu de travail	
21 - Magasin InterCep	
Sous-total	175,62 \$

II. Frais administratifs

Frais d'inscription sur le site AdmissionFP.com	8,80 \$
Sous-total	8,80 \$

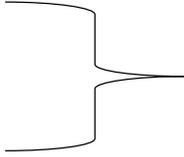
TOTAL: Montant à payer au centre

184,42 \$

Modes de paiement acceptés: carte de débit, PayPal, Visa, Mastercard, chèque ou mandat-poste

AUTRES FRAIS À PRÉVOIR

III. Matériel obligatoire à vous procurer à l'endroit de votre choix

5 stylos à encre bleue		
3 crayons à mine		
1 gomme à effacer		
1 surligneur		
Cadenas		8,00 \$
Souliers noirs à cap d'acier CSA (triangle vert)		100,00 \$
Pantalons noirs. Quantité recommandée: 2		60,00 \$
		Coût approximatif 183,00 \$

IV. Uniformes obligatoires à vous procurer chez le fournisseur autorisé*

Chemises de travail avec logo du centre. Quantité recommandée: 3	150,00 \$
Veste noire du département avec le logo du centre	50,00 \$
	Coût approximatif 200,00 \$

*Vous aurez le nom du fournisseur retenu lors de votre rencontre d'accueil

a- SORTIE PÉDAGOGIQUE: Des frais d'au plus 30\$ pourraient vous être exigés en cours d'année afin de défrayer les coûts de transport reliés à une sortie pédagogique.

b- REMBOURSEMENT: Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme n'est pas tenu de rembourser les frais à un élève qui abandonne son programme après avoir débuté sa formation.

c- RÉFÉRENCEMENT: Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez payer ces frais au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme. Par la suite, sur présentation de votre reçu, vous pourrez demander votre remboursement, s'il y a lieu, à l'organisme qui s'occupe de votre dossier.

d- ASSURANCE: L'assurance du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord ne couvre pas les dommages découlant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, ou les personnes oeuvrant pour lui, n'a commis aucune faute. Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme suggère aux parents et aux élèves adultes de vérifier auprès de leur assureur la couverture qu'ils détiennent au cas où ils subiraient des dommages résultant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord n'est pas responsable.